

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « N2A CAPITAL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 1457BIS, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 10 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « N2A CAPITAL »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- LE CONSEIL
- L'ACCOMPAGNEMENT
- LA FORMATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 1457BIS, Ilot 105

Dirigeant(s) M ATOHOULA KOLOUH SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02923 du 30/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38584/GTCA/RC/2023 du 30/05/2023

